

---

## Fin de la pêche électrique : victoire !

Mardi 16 avril 2019

Communiqué de presse de la Délégation socialiste française

Le Parlement européen a adopté aujourd'hui, à une large majorité, le règlement sur la conservation des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes marins par des mesures techniques. C'est dans ce texte qu'a été négociée l'interdiction de la pêche électrique, dont les eurodéputés socialistes et radicaux de gauche ont été les fers de lance. Grâce à notre action, la pêche électrique sera interdite en Europe à partir du 1er juillet 2021. Pour Éric Andrieu, vice-président du groupe S&D en charge de la pêche, « Nous aurions souhaité l'interdire plus rapidement, dès le 31 juillet 2019, mais l'avancée reste majeure ! C'est la victoire de David contre Goliath, du Parlement et des 500 millions de citoyens qu'il représente face aux États membres et aux lobbyistes de la pêche industrielle. Il y avait urgence sociale et écologique : cette méthode de pêche est destructrice pour nos écosystèmes ! Nous sommes dans une course contre la montre pour protéger notre environnement, et cette pratique va encore occasionner de nombreux dégâts irréparables d'ici son interdiction définitive. Nous dénonçons sur ce point l'attitude irresponsable des chefs d'État et de gouvernement ». Il ajoute : « sur les licences illégales, la décision est là mais reste faible : sur les 70 dérogations octroyées aux chalutiers néerlandais les autorisant à continuer à pratiquer la pêche électrique dans la partie méridionale de la Mer du Nord, seules 42 ne vont pas être renouvelées cette année. C'est un progrès, mais les États auraient dû aller plus loin ! ». « Nous remercions toutes les ONG et les citoyens qui se sont mobilisés dans ce combat pour la survie des mers et des océans » conclut Éric Andrieu.

<http://www.deputes-socialistes.eu/fin-de-la-peche-electrique-victoire-%EF%BB%BF/>